

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Assemblée générale annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier a eu lieu hier midi, sous la présidence de l'honorable Alphonse Desjardins.

Etaient présents : MM. A. S. Hamelin, vice-président ; A. L. de Martigny, Dumont-Laviolette, C. N. Ducharme, Adolphe Roy, J. E. Beaudry, J. P. Lebel, Odilon Beauchemin, H. Laporte, Thomas Gauthier, A. Larose, Lucien Huot, Hubert Desjardins, Michael Guerin, Chs Desmarteau.

Le président, l'honorable Alphonse Desjardins a été appelé au fauteuil et M. Tancrede Bienvenu, caissier s'est acquitté de la charge de secrétaire.

Le président a donné lecture du rapport des directeurs que nous publions ci-après :

Messieurs,

Le Bureau d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la Banque durant l'année écoulée le 30 mai 1896 :

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" au 31 mai 1895	\$ 8,608 53
Profits nets de l'année écoulée au 30 mai 1896, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts et montant des pertes déduit	31,243 65
	\$39,852 18

Moins attribué à :

Dividende 31 p.c., payé le 1er décembre 1895	\$17,500 00
Dividende 3 p.c., payable le 1er juin 1896	15,000 00
Balance au crédit des profits et pertes 30 mai 1896	7,352 18
	\$39,852 18

Les espérances que nous exprimions l'année dernière sur une tournure des affaires plus favorable à la Banque ne se sont pas réalisées grâce à certains événements financiers bien connus qui pendant un certain temps ont affecté plus directement la classe d'hommes d'affaires du sein de laquelle nous recrutons notre clientèle. Il en est résulté la nécessité pour nous de redoubler de prévoyance, de limiter strictement le chiffre de nos opérations et de diminuer en conséquence nos sources de bénéfices.

A cause d'une concurrence qui ne laissait aucune marge pour un profit raisonnable nous avons décidé au cours de l'année de fermer plusieurs de nos succursales et provoquer ainsi des liquidations qui ont également influé sur la réduction de nos profits de l'année.

Pendant la période difficile que nous venons de passer vos directeurs se sont énergiquement appliqués à sauvegarder et maintenir le crédit de la Banque tout en appliquant les mesures nécessaires pour lui permettre de continuer de rendre au commerce, qui compte plus spécialement sur elle, les services rendus dans les années passées.

Ainsi que vous en avez déjà été informés Monsieur A. L. de Martigny a donné sa démission comme gérant tout en restant intéressé à l'administration de la banque comme directeur.

Nous regrettons sincèrement d'avoir à enregistrer la mort de M. Joël Leduc, l'un de nos directeurs, arrivée au cours de l'année écoulée.

M. Leduc, pendant les quelques années qu'il a fait partie du Bureau de Direction a mis sa grande expérience et un dévouement pour les intérêts de la Banque qui ont toujours été appréciés par ses collègues.

La vacance ainsi créée a été remplie par M. C. N. Ducharme, avantageusement connu dans le monde des affaires.

Ils ont eu tous à se louer de l'activité et de la prudence déployée par votre nouveau caissier pendant cette période difficile, et il nous fait plaisir de constater que depuis les derniers mois un retour marqué de confiance a opéré une réaction favorable sur le mouvement général des affaires de la Banque.

Le bureau principal, les diverses succursales et agences de la Banque ont été régulièrement inspectés, et vos directeurs se font un devoir de rendre témoignage du zèle et de l'intelligence avec lesquels le caissier ainsi que les autres officiers ont rempli respectivement les devoirs de leurs charges.

Le tout respectueusement soumis,
(Signé) **ALPH. DESJARDINS,**
Président.

BILAN GENERAL DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER AU 30 MAI 1896.

PASSIF	
Billets de la banque en circulation	\$ 381,287 00
Dépôts portant intérêt	\$1,761,959 91
Dépôts ne portant pas intérêt	309,552 89
Du à d'autres banques en Canada, échange quotidien	1,059 92
Du à des Correspondants de la Banque à l'étranger	50,171 60
	\$2,504,331 35
Capital payé	\$ 500,000 00
Fonds de réserve	235,000 00
Fonds de réserve, rabais d'escompte	25,000 00
Profits et pertes - Balance de profits disponible	7,352 18
Dividende non réclamés	1,181 71
Dividende No-61 payable, 1er juin, 1896	15,000 00
	\$ 783,533 89
	\$3,287,865 24

ACTIF	
Or et argent	\$ 19,219 56
Billets de la Puissance	141,601 00
Dépôt au gouvernement Fédéral en garantie de la circulation	20,288 47
Billets et chèques d'autres banques	182,402 06
Du par d'autres banques, en Canada	24,804 15
Du par d'autres banques, en Europe et Etats-Unis	33,551 17
Prêts à demande sur actions et débiteures	218,747 82
	\$ 610,614 23
Billets escomptés courants (déduction faite des intérêts sur billets à échoir \$25,000)	\$2,269,432 41
Billets en souffrance	11,303 76
Autres dettes non spécialement garanties - pertes déduites	71,284 85
Du par des succursales de la Banque en échange quotidien	18,451 31
Créances hypotécaires	41,257 81
Propriétés foncières	93,978 92
Edifices de la Banque "Montreal et Succursales"	109,746 40
Ameublement et papeterie	31,792 55
	\$3,287,865 24

TANCREDE BIENVENU,
Caissier.

MOTIONS FINALES

Il est proposé par le président et secondé par le vice-président :

"Que le rapport et l'état dont on vient d'entendre la lecture soient adoptés et publiés pour l'information des actionnaires." Adopté.

M. le vice-président Hamelin, secondé par M. Dumont-Laviolette propose ensuite que MM. L. J. O. Beauchemin et A. Larose soient priés d'agir comme scrutateurs. Et l'on procède à l'élection des directeurs.

Le scrutin étant dépouillé, les messieurs suivants sont proclamés directeurs élus : L'honorable M. Alphonse Desjardins, MM. A. S. Hamelin, A. L. de Martigny, Dumont-Laviolette et G. N. Ducharme.

M. L. J. O. Beauchemin propose, secondé par M. Michael Guerin, que cette assemblée vote des remerciements au président, au vice-président et aux directeurs de la banque pour l'attention soutenue qu'ils portent aux intérêts de cette institution. Adopté.

Sur une proposition de M. Adolphe Roy, appuyée par M. Chs. Desmarteau, des remerciements sont aussi votés au caissier, à l'inspecteur et autres officiers de cette banque pour les services qu'ils ont rendus, au cours de l'année qui vient de s'écouler. Adopté.

M. de Martigny, secondé par M. G. N. Ducharme, fait motion que des remerciements soient offerts aux scrutateurs. Adopté.

Et l'assemblée est déclarée close.

(Signé) **ALPH. DESJARDINS,**
Président.
TANCREDE BIENVENU,
Gérant.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à notre prochain numéro notre appréciation sur les opérations de la Banque des Marchands, de la Banque du Commerce et de la Banque d'Ontario qui viennent de présenter leur rapport à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

M. G. N. Gedye a lu, la semaine dernière, à la réunion des ingénieurs civils d'Angleterre un mémoire sur les perfectionnements récents apportés à la construction des phares. Il a fait remarquer la tendance qu'ont eu les constructeurs de phares les plus en renom à vouloir diminuer la longueur de l'éclat produit par l'appareil du phare dans une proportion considérable, ce qui aurait une augmentation d'intensité pour conséquence.

L'appareil qu'on est sur le point d'installer au cap Leeuwln, Australie occidentale, donne un éclat d'une durée d'un cinquième de seconde toutes les cinq secondes.

C'est le phare à l'huile le plus puissant qui existe dans le monde entier. L'éclat a une puissance qui dépasse 14.500 bougies (candles) ; il est produit par une paire de lentilles dioptriques montées sur un appareil rotatif à mercure qui produit un mouvement tournant toutes les dix secondes ; chacune des deux lentilles en question a un diamètre de 8 pieds.

La puissance de ces phares à huile est dépassée de beaucoup par celle des phares à éclairage électrique. Il en existe plusieurs en France qui ont une puissance éclairante correspondante à 23 millions de bougies.

Il a été récemment établi à Fire Island à l'entrée du port de New-York un phare éclairé à l'électricité, étudié et construit par une Société française, qui a une puissance éclairante correspondant à 123 millions de bougies. C'est le phare électrique le plus puissant qui existe dans le monde entier.